



Ville de Chandler

À : MESDAMES LES CONSEILLÈRES
Josée Collin
Meggie Ritchie
MESSIEURS LES CONSEILLERS
Marc-Olivier Legresley
Sébastien Daignault
Pierre-Luc Arsenault
Gaétan Daraïche

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale est convoquée par monsieur le maire Gilles Daraïche, pour être tenue **le jeudi 16 juillet 2026, à 12 h 00**, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville située au 35, rue Commerciale Ouest, à Chandler et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Approbation des comptes à payer ;
2. Appui - Demande de modification du guide programme d'aide à la voirie locale 2025-2027 - concernant le volet redressement;
3. Avis de motion – Adoption d'un règlement décrétant une dépense en immobilisation de 2 769 217 \$ et autorisant un emprunt de 415 500 \$ afin de financer les travaux d'infrastructures de voirie et remplacement de ponceaux sur certaines routes municipales;
4. Octroi de contrat – Réfection de diverses routes et remplacement de ponceaux – PAVL (volet redressement et sécurisation) ;
5. Octroi de contrat et recommandation de paiement – Fourniture et installation de caméras de surveillance ;
6. Recommandation de paiement – ENGLOBE – Réfection des routes et remplacement de ponceaux ;
7. Diminution de la limite de vitesse permise à 30 km/h – Route des Lévesque, quartier Newport ;
8. Embauche - Pompier attitré au programme de vérification des avertisseurs de fumée (PVAf) ;
9. Octroi de contrat – ICARIUM GROUPE CONSEIL – Accompagnement pour mise en place d'un bureau de prévention régional des incendies



ROCH GIROUX
Directeur général et greffier

RÉSOLUTION 150527.111 - COMMUNICATION - AVIS DE CONVOCATION – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que les membres du Conseil acceptent de recevoir les avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire du Conseil par courrier électronique 24 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance et s'engagent à accuser réception dudit document.